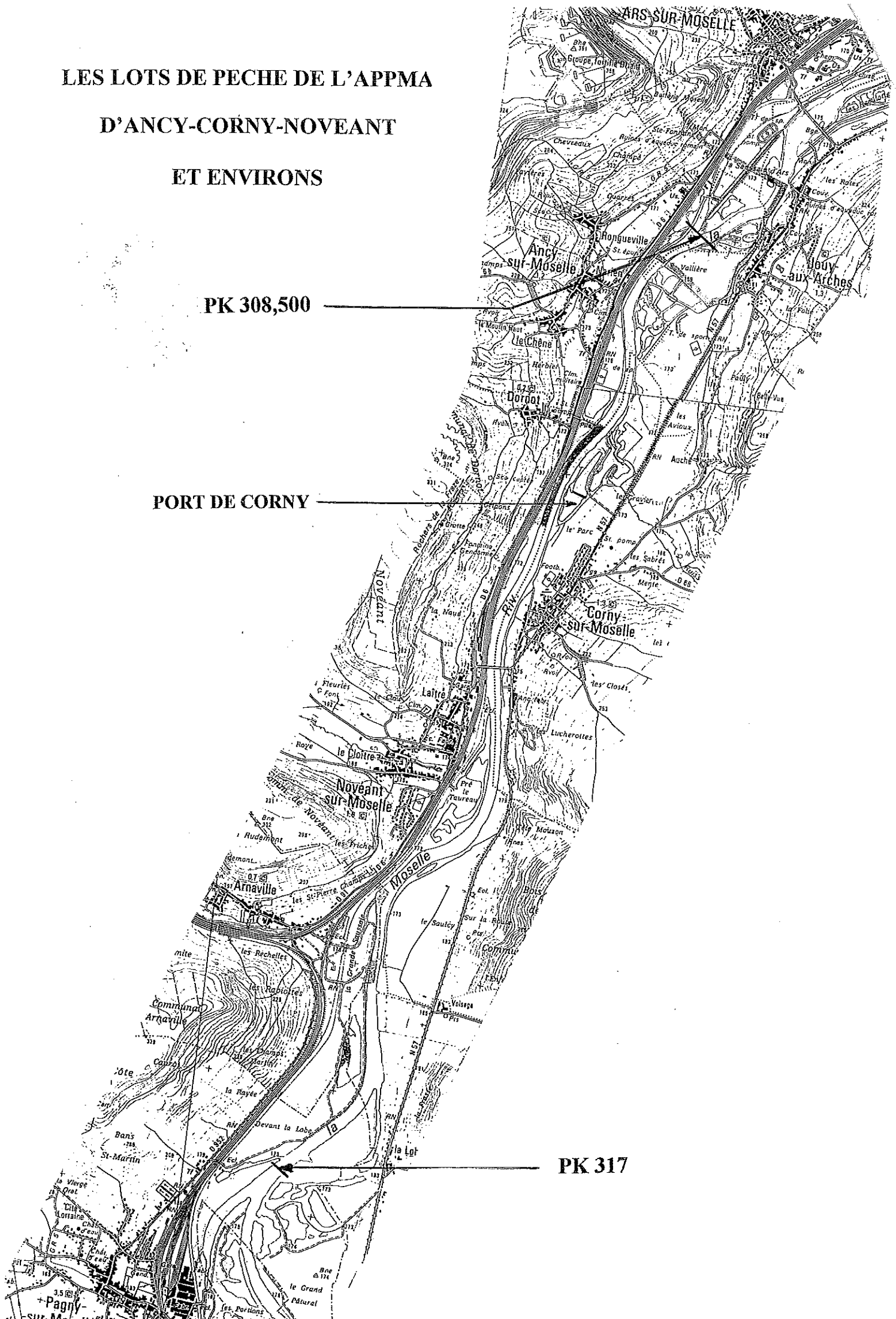


LES LOTS DE PECHE DE L'APPMA
D'ANCY-CORNY-NOVEANT
ET ENVIRONS

PK 308,500

PORT DE CORNY

PK 317



PECHE DE LA CARPE DE NUIT LES DIFFERENTS PARCOURS

Nous mettons à la disposition de nos pêcheurs quatre parcours pour la pêche de nuit , à savoir :

PARCOURS N°1

Ce parcours a été considérablement allongé . Il s'étend désormais sur deux kilomètres en rive droite (côté CORNY-SUR-MOSELLE) du PK 314 à l'amont au PK 312 (ancien lavoir) à l'aval .

PARCOURS N°2

A CORNY-SUR-MOSELLE (rive droite) sur une longueur de 800 mètres :

Limite amont : chenal d'accès au port de plaisance de Corny

Limite aval : PK 310

PARCOURS N°3

A JOUY-AUX-ARCHES (rive droite) sur une longueur de 400 mètres :

Limite amont : PK 309,400 (limite du chemin carrossable)

Limite aval : PK 309

PARCOURS N°4

A ANCY-SUR-MOSELLE (rive gauche) sur une longueur de 500 mètres :

Limite amont : PK 310

Limite aval : PK 309,500

LES LOTS DE PECHE DE L'APPMA D'ANCY-CORNY-NOVEANT ET ENVIRONS

Voir carte de ces lots au verso .

DOMAINE PUBLIC

La Moselle canalisée

Limite amont : PK 317 à l'entrée de PAGNY-SUR-MOSELLE .

Limite aval : PK 308,500 au niveau de JOUY-AUX -ARCHES .

Chaque PK (point kilométrique) est matérialisé en rive gauche par un panneau en béton sur lequel est inscrit son numéro

Les deux bras morts de la Moselle

A La Lobe (rive droite) et PAGNY-SUR-MOSELLE (rive gauche)

DOMAINE PRIVE

Le port de CORNY-SUR-MOSELLE

Il est indispensable de posséder une carte de l'APPMA d'ANCY-CORNY-NOVEANT et environs pour y pêcher , même à une seule canne .

L'APPMA d'ANCY-CORNY-NOVEANT et environs ne fait pas partie du groupement réciprocaire .